



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation  
en vue du renouvellement  
de l'autorisation à délivrer  
des diplômes valant grade  
de licence et de master



Diplôme d'Etudes En Architecture (DEEA)  
Diplôme d'Etat d'Architecte (DEA)

de l'École Nationale Supérieure  
d'Architecture (ENSA)  
de Marseille

Campagne d'évaluation 2011-2012



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

**Didier Houssin**

---

Section des Formations  
et des diplômes

Le Directeur

**Jean-Marc Geib**

---

## Présentation de l'établissement

L'École nationale supérieure d'architecture de Marseille est ancienne et exerce un pouvoir d'attraction dans toute la région PACA. D'abord confondue avec l'école des Beaux-arts, l'école d'architecture s'en est distinguée en 1968 et a développé un enseignement spécifique. Elle procure à présent une formation professionnelle solide, sans négliger de proposer à ses étudiants des filières de recherche : il existe en son sein un Département de la recherche de l'école d'architecture de Marseille (DREAM) et, avec l'école doctorale 355 « Espace, culture, société » de l'Université de Provence, elle a ouvert une formation doctorale depuis l'année universitaire 2008-2009.

L'école de Marseille propose en outre un enseignement original concernant la « Construction parasismique », organisé à Marseille, mais aussi en Guadeloupe et Martinique.

Le projet de développement de cette école vise à l'ouvrir davantage aux nouvelles formes de la commande publique et privée, ainsi qu'à la variété des « métiers de l'architecture ». Un double cursus architectes/ingénieurs et ingénieurs/architectes avec Polytech'Marseille (Université de Provence Aix Marseille 1) est offert aux étudiants, dès la première année du cursus. Enfin, l'école a mis en place une formation continue.

## Présentation du diplôme d'études en architecture

Le DEEA est proposé à la fois en formation initiale et en formation continue, l'école fait d'ailleurs de cette dernière l'une de ses priorités. Un certain nombre d'étudiants de troisième année bénéficient de la mise en place d'un programme Erasmus

La formation met l'accent sur l'apprentissage du projet : il s'agit, dans les trois années du cursus, d'acquérir les bases nécessaires à la conception architecturale et d'embrasser la condition présente du métier d'architecte dans sa diversité et sa complexité. Des partenariats avec des établissements publics et des communes (Port autonome de Marseille, communes de Vernègues ou de Gignac la Nerthe, Europole de l'Arbois) sont d'ailleurs fréquemment mis au service des exercices de projet.

Aux ceux qui veulent ou doivent interrompre leur formation en architecture à la fin du premier cycle, le DEEA offre un accès à une formation complémentaire, sur deux ans, au sein de l'école, et à Polytech'Marseille. Il s'agit du master « Ingénierie de la production de bâtiment », spécialisé en « gestion et management de projet », co-habilité avec Polytech'Marseille.

## Bilan de l'évaluation

### ● Appréciation globale :

La formation ne présente pas de défauts majeurs, elle montre une attention certaine à ce qu'est la vie professionnelle dans sa variété. Elle est intelligemment ouverte à d'autres disciplines en fin de cursus, de façon à permettre une orientation personnelle dans le deuxième cycle.

Le système d'évaluation des connaissances acquises par les étudiants, celui de l'harmonie et de la progression des enseignements, celui des enseignants ou enseignements par les étudiants (sous la forme de questionnaires) font l'objet d'une véritable attention. Ils sont concertés, mais demeurent peu efficaces, en raison d'une collégialité imparfaite et aussi d'une difficulté relative à l'interprétation de résultats très fluctuants.

L'école montre un souci certain d'améliorer la formation par différents modes d'appréciation des résultats obtenus. Elle est consciente de ses propres défauts comme des moyens qui s'offrent à elle pour obtenir de meilleurs résultats, mais elle n'indique pas avec assez de précision de quelle façon elle pourrait les mettre en œuvre.

### ● Points forts :

- Formation professionnelle solide
- Qualité professionnelle des enseignants.
- Cohérence et continuité des enseignements.
- Ouverture vers des masters du domaine de l'ingénierie.
- Volonté d'autocritique.

- Points faibles :
  - Les autoévaluations sont suivies de peu d'effet.
  - Faible taux de réussite en trois ans.
  - Liens peu développés avec des formations de niveau licence d'autres établissements.
  - Pas de travaux dirigés d'histoire de l'architecture.

## Notation

- Note de la formation (A+, A, B ou C) : A

## Recommandations pour l'établissement

La formation gagnerait à affermir l'enseignement de l'histoire de l'architecture pour soutenir le projet d'une spécialisation dans l'ordre du patrimoine.

Il conviendrait de mettre en place les conditions d'une réalisation des modifications administratives et pédagogiques que suggèrent les évaluations.

Enfin, la formation devrait établir davantage de liens avec d'autres établissements d'enseignement supérieur.

## Indicateurs

TABLEAU DES INDICATEURS FOURNIS PAR L'ECOLE					
	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011
Nombre d'inscrits en 1 <sup>ère</sup> année.	204	205	181	194	213
Nombre d'inscrits en 2 <sup>ème</sup> année.	155	146	173	135	152
Nombre d'inscrits en 3 <sup>ème</sup> année.	155	162	176	196	189
Taux d'inscrits pédagogiques sortant de 2 <sup>ème</sup> année pour intégrer une autre formation extérieure à l'établissement.	0%	6 %	4 %	10 %	9 %
Taux d'inscrits pédagogiques entrant en 3 <sup>ème</sup> année venant d'une autre formation.			4 %	2 %	3 %
Taux de réussite en 1 <sup>ère</sup> année (sur la base du nombre d'inscrits pédagogiques ayant entièrement validé la 1 <sup>ère</sup> année).	67 %	71 %	78 %	70 %	70 %
Taux d'abandon en 1 <sup>ère</sup> année (est considéré comme abandon l'absence de note à tous les examens et/ou au contrôle continu).	3,4 %	12,7 %	8,2 %	13,9 %	16,4 %
Taux de réussite en 3 ans (sur la base du nombre d'étudiants inscrits dans l'établissement à N-3 ayant obtenu leur diplôme).	31 %	40 %	37 %	33 %	33 %
Taux de poursuite en deuxième cycle.	88 %	78 %	80 %	91 %	82 %
Taux d'insertion professionnelle (taux d'inscrits en 3 <sup>ème</sup> année ayant obtenu leur diplôme et s'étant insérés dans la vie professionnelle selon la dernière enquête de l'établissement).					

## Présentation du diplôme d'Etat d'architecte

Le Diplôme d'Etat d'architecte confère le grade de master, il permet de poursuivre des études en vue de la HMONP (Habilitation à la maîtrise d'œuvre en son nom propre) ou d'un master spécialisé, ou encore d'un master de recherche et d'un doctorat.

Le DEA est proposé à la fois en formation initiale et en formation continue, l'école fait d'ailleurs de cette dernière l'une de ses priorités.

De nombreux partenariats sont à mettre au crédit de la formation. Pour exemple, un « workshop intensif » rassemble chaque année les étudiants de première année et une équipe invitée, dans le cadre d'un partenariat avec le Grand port maritime de Marseille depuis 2009-2010.

L'école a également noué de nombreux liens à l'international, donnant lieu à des échanges d'étudiants et d'enseignants (Rio de Janeiro, Sao Polo, Valparaiso, Montevideo, Buenos Aires et Guadalajara, Alger, Rabat, Tunis, Sétif) et à des conventions de double-diplôme (l'Institut d'architecture de Moscou, l'Académie de construction et d'architecture d'Odessa et la Faculté d'architecture de Turin).

## Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

L'école de Marseille dispose d'une longue et solide expérience pédagogique. Ses enseignants ont, dans l'ensemble, une bonne compétence professionnelle. La formation proposée, évidemment centrée sur la maîtrise du projet, paraît assez bien composée de façon à procurer aux étudiants une autonomie croissante.

Les travaux des équipes de recherche apportent à l'enseignement des perfectionnements et renouvellements constants (semestre 9 et semestre 10). L'école comprend quatre unités de recherche : deux laboratoires habilités par le BRAUP (Bureau de la recherche architecturale, urbaine et paysagère), INAMA (INvestigations sur l'histoire et l'actualité des mutations architecturales, dont l'objet est l'histoire de l'architecture et des formes urbaines), ABC (Ambiances BioClimatiques, intéressé aux liens entre sciences de l'ingénieur et architecture, notamment par l'étude des ambiances et de la construction parasismique) ; une équipe, InsArtis (Interdisciplinarité et innovations technologiques pour l'art, l'architecture et l'ingénierie, habilitée par le BRAUP et qui entend unir architecture, sciences de l'ingénieur et art) ; un laboratoire CNRS, le GAMSAU (Groupe d'études pour l'application des méthodes scientifiques à l'architecture et à l'urbanisme). Une option de formation à la recherche a été créée.

L'école a mis en place différents liens avec des établissements d'enseignement supérieur français et étrangers qui devraient se développer favorablement dans l'avenir. On note trois masters professionnels avec l'Université d'Aix-Marseille et des projets communs avec l'Ecole centrale de Marseille, l'Ecole du paysage, l'IUAR (Institut d'urbanisme et d'aménagement régional), l'école de commerce Euromed Management. Sur le plan international, existent des coopérations avec l'Italie, l'Espagne, les pays du Maghreb et le Liban ; des conventions avec la Hongrie, les Pays-Bas, la Belgique, l'Uruguay, l'Argentine, le Brésil, le Mexique, le Chili, la Russie et l'Ukraine.

L'organisation pédagogique, ordonnée en quatre semestres, selon quatre départements, propose la formation de DEA en formation initiale et continue, avec la mutualisation de quelques cours. Elle est ouverte à des spécialisations d'ingénierie.

Les étudiants sont évalués par le contrôle continu ou par un examen final. Ils entrent en deuxième cycle avec la licence de l'école ou, en moindre nombre, avec celle d'autres écoles. Une évaluation des enseignements par les étudiants est organisée, mais elle est suivie de peu d'effet. Une autoévaluation convaincante est également réalisée, mais elle est insuffisamment exploitée.

L'origine des étudiants ne fait pas l'objet d'une étude. En quatrième année, le taux d'inscrits augmente en 2010-2011 ; le taux de réussite est stable ; le taux d'abandon est faible. En cinquième année, le taux de réussite est de 70 %, ce qui semble convenable en regard de l'ensemble des écoles françaises. Le taux d'insertion professionnelle en fin de DEA était de 88 % en 2006. Il n'y a pas d'études systématiques sur le devenir des étudiants diplômés.

- Points forts :
  - Formation équilibrée et bien pensée.
  - Qualité professionnelle des enseignants.
  - Enseignement lié aux travaux des équipes de recherches.
  - Choix des voies offertes aux étudiants.
  - Volonté de cohérence et d'autocritique.
- Points faibles :
  - Stages peu exploités.
  - L'expérience du chantier n'est pas assez mise en avant.
  - Trop peu d'enseignants en histoire de l'architecture pour développer, ainsi que le souhaite l'école, un enseignement tourné vers le patrimoine.

## Notation

- Note de la formation (A+, A, B ou C) : A

## Recommandations pour l'établissement

Suivant la volonté indiquée par l'école du développement d'un enseignement attaché au patrimoine, il conviendrait d'étoffer la formation en histoire de l'architecture. Il serait bon d'exprimer comment le travail des deux enseignants titulaires en Histoire et culture architecturales (HCA) pourra être, à l'avenir, soutenu par de nouveaux recrutements, ou par des enseignants extérieurs selon des formules de co-habilitations. En outre, il paraît nécessaire de prendre la mesure de l'offre universitaire actuelle en ce domaine, dans les masters français et étrangers, afin de donner à cette spécialisation une dimension qui lui soit propre.

Il conviendrait d'améliorer l'application des résultats de l'autoévaluation.

## Indicateurs

TABLEAU DES INDICATEURS FOURNIS PAR L'ECOLE					
	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011
Nombre d'inscrits en 4 <sup>ème</sup> année.	132	159	107	110	146
Nombre d'inscrits en 5 <sup>ème</sup> année.	145	147	175	141	141
Taux de réussite en 4 <sup>ème</sup> année (nombre d'inscrits pédagogiques ayant réussi le passage en 5 <sup>ème</sup> année).	83 %	65 %	83 %	79 %	76 %
Taux d'inscrits sortant de 4 <sup>ème</sup> année pour intégrer une autre formation.					
Taux d'abandon en 4 <sup>ème</sup> année (est considéré comme abandon l'absence de note à tous les examens et/ou au contrôle continu).	15 %	19 %	7 %	8 %	19 %
Taux d'inscrits entrant en 5 <sup>ème</sup> année venant d'une autre formation que la 4 <sup>ème</sup> année correspondante *.	95 %	71 %	9 %	6 %	9 %
Taux de réussite en 5 <sup>ème</sup> année (nombre d'inscrits ayant obtenu leur diplôme) *.	91 %	62 %	69 %	73 %	70 %
Taux de poursuite d'études (doctorat, HMONP, post-diplôme etc.).					
Taux d'insertion professionnelle à 3 ans (taux d'inscrits en 5 <sup>ème</sup> année ayant obtenu leur diplôme et s'étant insérés dans la vie professionnelle, selon enquête de l'établissement). On indiquera également le taux de réponse à l'enquête.	88,31 %				
	47,82 %				

\* L'année 2006-2007 (et 2007-2008 pour le sixième indicateur) n'est pas significative car elle fait suite à la mise en place du LMD et à la fin du DPLG.



# Observations de l'établissement



Le 9 janvier 2012

## **Diplôme d'études en architecture (DEEA) valant grade de licence**

### **Observations de la directrice**

L'École Nationale Supérieure d'Architecture de Marseille tient tout d'abord à remercier le comité d'évaluation de l'AERES, compte tenu de l'intérêt pour l'école du rapport transmis qui fait état d'un bilan positif de la formation et préconise des recommandations à envisager pour l'avenir.

La reconnaissance de la délivrance d'une solide formation professionnelle, de la qualité professionnelle du corps enseignant, de la cohérence et de la progressivité des enseignements, de l'ouverture vers d'autres masters en fin de licence et d'une volonté d'autocritique constitue un véritable socle pour engager l'établissement plus avant.

Pour ce faire, le rapport propose quelques recommandations que l'école entend suivre tout en apportant les précisions suivantes :

- le renforcement souhaité par l'école sur les questions de patrimoine au sens large ne vise pas la création d'une spécialisation au sens étroit du terme, qui serait non conforme aux textes réglementaires, mais la refondation avec le renfort des nouveaux enseignants titulaires d'un champ de compétence sur ces questions de nature à innover l'ensemble du cursus et à permettre à tous les étudiants d'appréhender les questions de préexistence, de réhabilitation et de patrimoine au travers du projet en milieu existant et d'enseignements théoriques, historiques et techniques. Le renforcement de l'enseignement de l'histoire de l'architecture, comme corollaire, est effectif depuis la rentrée 2011-2012 par le recrutement d'un enseignant associé sur un demi-poste créé par redéploiement et intervenant dans le cadre des travaux dirigés d'analyse architecturale et urbaine de 3<sup>ème</sup> année en interface avec des enseignants de projet et de sciences humaines et sociales qui doivent, de fait, intégrer l'approche historique aux exercices. L'école envisage également d'autres types d'intervention notamment de la part d'Architectes de Bâtiments de France ;



- afin de mieux tirer parti des autoévaluations, l'école a mis en place un séminaire annuel, voire semestriel, de bilan de l'exécution du programme réunissant la directrice, tous les enseignants, les délégués des étudiants et la direction des études. Le résultat est plutôt positif concernant l'organisation des enseignements (pondération, emploi du temps, calendriers, horaires d'ouverture des ateliers, de la bibliothèque...). Un véritable travail commence à être fait concernant le contenu de certains enseignements (par exemple : réorganisation des attendus et du suivi du stage « chantier » à la rentrée 2010-2011, mise en place de nouvelles modalités d'enseignement de la représentation géométrale à la rentrée 2011-2012, réflexion en cours sur l'enseignement des langues...). Enfin, les recommandations de l'AERES, section gouvernance, font l'objet d'un suivi attentif de la part des instances de l'école qui, par exemple, vont offrir, à partir de la rentrée 2012-2013, notamment aux étudiants titulaires du DEEA qui ne peuvent ou ne souhaitent pas poursuivre leur formation en architecture, un master sur deux ans « Ingénierie de la production du bâtiment », spécialisé en « gestion et management de projet », en co-habilitation avec Polytech'Marseille d'Aix-Marseille Université ;
- les liens avec d'autres établissements d'enseignement supérieur vont connaître un développement facilité dans le cadre de la création imminente du PRES « Provence-Méditerranée » dont l'école sera membre fondateur, sans pour autant omettre la relation avec l'université de Nice et la question du PRES frontalier franco-italien, de la conférence régionale des grandes écoles dont les statuts viennent d'être déposées et enfin du projet de création d'un « Institut de la Ville » associant notamment l'Institut d'Urbanisme et d'Aménagement Régional d'Aix-Marseille Université et l'antenne marseillaise de l'Ecole Nationale Supérieure du Paysage ;
- le faible taux de réussite en trois ans renvoie en particulier à la question de la formule la plus adéquate mais non arbitraire pour repérer les meilleurs candidats à l'entrée. A cet égard, un travail exploratoire est engagé avec l'académie d'Aix-Marseille suite à la création à cette rentrée d'une spécialité « architecture et construction » pour les élèves des classes de 1<sup>ère</sup> et terminale de la filière de baccalauréat STI-DD. Il est également attendu un meilleur taux de réussite des étudiants grâce à la mise en place de nouveaux calendriers qui réservent notamment des périodes de projet intensif précédant les rendus semestriels et prévoient un meilleur positionnement des examens.

Tels sont les éléments de réponse que l'école souhaite porter à la connaissance de l'AERES explicitant les modalités d'intégration des recommandations en vue de l'enrichissement du programme du DEEA.

La Directrice,



Marielle RICHE



Le 9 janvier 2012

## **Diplôme d'Etat d'architecte (DEA) valant grade de master**

### **Observations de la directrice**

L'École Nationale Supérieure d'Architecture de Marseille tient tout d'abord à remercier le comité d'évaluation de l'AERES, compte tenu de l'intérêt pour l'école du rapport transmis qui fait état d'un bilan positif de la formation et préconise des recommandations à envisager pour l'avenir.

La reconnaissance d'une formation équilibrée et bien pensée, de la qualité professionnelle du corps enseignant, du lien entre enseignement et recherche, des possibilités de choix offerts aux étudiants et d'une volonté de cohérence et d'autocritique constitue un véritable socle pour engager l'établissement plus avant.


Pour ce faire, le rapport propose quelques recommandations que l'école entend suivre tout en apportant les précisions suivantes :

- le renforcement souhaité par l'école sur les questions de patrimoine au sens large ne vise pas la création d'une spécialisation au sens étroit du terme, qui serait non conforme aux textes réglementaires, mais la refondation avec le renfort des nouveaux enseignants titulaires d'un champ de compétence sur ces questions de nature à innover les départements de master et à permettre aux étudiants de se construire un parcours autour de cette thématique à l'échelle de l'édifice, de l'ilot et à l'échelle urbaine. Le renforcement de l'enseignement de l'histoire de l'architecture, comme corollaire, est effectif depuis la rentrée 2011-2012 par le recrutement d'un enseignant associé sur une demi-poste créé par redéploiement et intervenant dans plusieurs séminaires au sein des départements, sachant que l'approche historique dans le cadre des mémoires de master est nécessairement abordée dans les quatre départements. En outre, le conseil d'administration et la CPR viennent de mettre en place un groupe de travail sur les formes d'insertion de l'enseignement de la problématique patrimoniale au sein des départements, pour préciser, aux côtés d'une approche prise en charge au sein de chaque département, les contenus d'un enseignement plus ciblé sur la question de l'évaluation critique et de la reprise de patrimoines architecturaux.

L'école envisage également d'autres types d'intervention notamment de la part d'Architectes des Bâtiments de France. Enfin, l'école sera mieux à même de se tourner vers l'offre universitaire dans le cadre de la création imminente du PRES « Provence-Méditerranée » dont l'école sera membre fondateur, sans pour autant omettre la relation avec l'université de Nice et la question du PRES frontalier franco-italien, de la conférence régionale des grandes écoles dont les statuts viennent d'être déposés ainsi que du projet de création d'un « Institut de la Ville » associant notamment l'Institut d'Urbanisme et d'Aménagement Régional d'Aix-Marseille Université et l'antenne marseillaise de l'Ecole Nationale Supérieure du Paysage ;

- afin de mieux tirer parti des autoévaluations, l'école a mis en place un séminaire annuel, voire semestriel, de bilan de l'exécution du programme réunissant la directrice, tous les enseignants, les délégués des étudiants et la direction des études. Le résultat est plutôt positif concernant l'organisation des enseignements (emploi du temps, calendriers, horaires d'ouverture des ateliers, de la bibliothèque...). Plus récemment, elle a créé un « conseil des départements » de master réunissant les quatre responsables de département, la directrice, le président du conseil d'administration, le président de la CPR et la directrice des études afin d'échanger en tant que de besoin tant sur les contenus des enseignements que sur les choix des étudiants, l'organisation de chaque département et la répartition des moyens. Enfin, les recommandations de l'AERES, section gouvernance, font l'objet d'un suivi attentif de la part des instances de l'école qui, par exemple, ont fortifié l'adossement des départements de master aux unités de recherche et ouvert une « option recherche » en master à la rentrée 2011-2012, où sont enseignés des éléments fondamentaux d'épistémologie et de méthodologies de la posture de recherche, ainsi que, sous forme de travaux dirigés, la définition et la présentation d'un sujet de doctorat (à titre d'exercice) ;
- l'organisation et le suivi du stage de master sont assurés par chaque département. Ce stage reprend en les approfondissant les caractéristiques du stage de « première pratique » de licence et permet à l'étudiant de confronter ses connaissances théoriques au monde du travail au travers d'un aspect ou d'une approche particulière dans les domaines de l'architecture, de la ville et du paysage. La modification prévue des calendriers devrait permettre à l'étudiant d'effectuer tout ou partie des stages de licence et de master dans les semaines réservées à cet effet de l'inter-semestre afin d'être mieux articulés aux travaux de projet et/ou de séminaire dans une continuité thématique ou problématique. Cette nouvelle organisation devrait également conduire à un meilleur encadrement par les enseignants, directeurs de stages.

Tels sont les éléments de réponse que l'école souhaite porter à la connaissance de l'AERES explicitant les modalités d'intégration des recommandations en vue de l'enrichissement du programme du DEA.

La Directrice,  
  
Marielle RICHE